

Vêtements carmes

Linges et garnitures dans l'Église catholique de rite latin

Rejoignez l'Association des Amis de Saint-Hilaire !

[ici](#)



Table des matières

[ici](#)

Télécharger ce dossier afin de faciliter la lecture des liens !

L'habillement dans l'ordre des Carmes

Les problèmes relatifs au vêtement, au linge, aux chaussures, aux gants, ont occupé pendant des siècles l'esprit des religieux, comme d'ailleurs celui des militaires. C'est que le vêtement est toujours affecté d'un symbolisme très riche.

Il est un signe et une preuve d'adhésion, de solidarité à la fois dans le temps et dans l'espace. Il atteste l'unité et par conséquent, la force du groupe dont on fait partie.

La règle 55 de St Benoît (480 † 547 - [texte](#)) précise clairement :

- Les vêtements qu'on donne aux frères sont différents selon l'endroit où ils habitent et selon le climat. En effet, dans les régions froides, il faut plus de vêtements ; dans les régions chaudes, il en faut moins.
- C'est l'abbé qui jugera de cela. Pourtant, nous croyons que dans les régions tempérées une coule et une tunique suffisent pour chaque moine, avec un scapulaire pour le travail. Pendant l'hiver, la coule est en tissu épais.
- Pendant l'été, c'est une coule légère ou usée. Pour se couvrir les pieds, les moines ont des chaussettes et des chaussures. Ils ne doivent pas se plaindre de la couleur et de l'épaisseur de ces vêtements. Mais ils prennent ce qu'on peut trouver dans le pays où ils vivent, ou ce qu'on peut acheter de moins cher.
- L'abbé fait attention à la mesure des habits. Ils ne seront pas trop courts, mais à la taille de chacun. Quand les frères reçoivent des vêtements neufs, ils rendent toujours aussitôt leurs vieux habits. On les garde au vestiaire pour les pauvres.

En effet, pour un moine, deux tuniques et deux coules suffisent pour en changer la nuit et pour les laver. Les vêtements en plus sont inutiles et il faut les supprimer.

- Les frères rendent aussi les chaussettes et tout ce qui est usé, quand ils reçoivent des affaires neuves.

Les frères qu'on envoie en voyage reçoivent des caleçons qu'on prend au vestiaire. A leur retour, ils les lavent et ils les rendent.

Pour ceux qui voyagent, les coules et les tuniques sont un peu meilleures que celles qu'ils ont d'habitude. Ils les reçoivent du vestiaire quand ils partent et ils les rendent au retour.



Au XIII^e siècle

Il n'y a pas de source iconographique concernant l'habillement des frères de l'ordre de la Bienheureuse Vierge Marie, ayant fui le mont Carmel en Terre sainte pour s'installer vers 1244 à Marseille, dans la grotte ermitage des Aygalades, mais selon les sources textuelles qui existent, la robe est décrite soit brune, soit fauve, soit grise ou noire.

Le manteau est décrit comme étant rayé blanc et brun, soit plus rarement blanc et noir.



Pietro Lorenzetti, 1329: Predella panel Hermits at the Fountain of Elijah.
Tempera on wood - Pinacoteca Nazionale, Bologna, Italy.

Selon la tradition, voici quelle fut l'occasion de ces sortes d'habits des religieux carmes : les Sarrasins, après s'être rendus maîtres de la Terre Sainte, défendirent à ceux de cet Ordre de porter capuches blanches, non plus qu'aucun autre habit blanc, parce que le blanc était parmi eux une marque de distinction et de noblesse.

Les frères de l'ordre de la Bienheureuse Vierge Marie furent alors contraints de suivre la coutume des Orientaux, et de prendre des manteaux bariolés.



Monastère de Sainte Catherine – Sinai.
David Roberts, février 1839.

Roberts a visité l'Égypte, le Sinäi, la Palestine et la Syrie entre 1838 et 1839. 247 lithographies exécutées par Louis Haghe de ses aquarelles ont été publiées en plusieurs volumes de 1842 à 1849.



ANCIEN COSTUME DES CARMES,

TEL QU'IL EST REPRÉSENTÉ DANS UN TABLEAU

*du prophete Élie, qui est au Maître-autel de l'ancienne Cathédrale
de Salamanque.*

Figure 5.



ANCIEN CARME,
COSTUMÉ SELON LE SENTIMENT,

*du Pere Daniel de la Vierge Marie, historien de cet ordre ,
dans son livre intitulé, le Miroir du Carmel .*

Figure 6.



Ancien habillement des Carmes tel qu'il est représenté dans l'église de leur couvent Sainte-Catherine, à Louvain.



ANCIEN CARME,

TEL QU'IL EST REPRÉSENTÉ

dans un Tableau de leur Convent de Cologne, de l'an 1522.

Figure 2.

Ancien habillement des Carmes tel qu'il est représenté dans un tableau de leur couvent de Cologne, de l'an 1522.



Ancien habillement des Carmes tel qu'il est représenté dans un tableau de l'an 1609 au couvent d'Anvers.



ANCIEN GARME.

Antiquités nationales,
ou recueil de monuments
Tome quatrième
Par Aubin-Louis Millin - 1792

N° XLVI. Pl. I. Fig. 7.



Planche I.

Pages 308 à 310

Les carmes abandonnèrent la Palestine après la paix désavantageuse que l'empereur d'Allemagne Frédéric II de Hohenstaufen (1194 † 1250), roi de Jérusalem, fit en 1229 avec les sarrasins.

Ce fut Alain, leur cinquième général, qui, las des persécutions qu'éprouvaient ses religieux, forma le projet de fonder des couvents en Europe, et de quitter la Syrie, à l'imitation du prophète Elie, fuyant la persécution de Jézabel.

Il prétendit que la Vierge lui était apparue pour lui donner ce conseil.

Ses religieux fondèrent d'abord un monastère dans l'île de Chypre, ensuite à Mesme (Messine, Sicile - au plus tard en 1238), puis en Angleterre ; enfin ils se répandirent par toute l'Europe, où ils tinrent leur chapitre général en 1246 dans le couvent d'Aylesford en Angleterre.

Quand les carmes passèrent d'Orient en Europe, ils avaient leurs chapes barrées de blanc et de tanné, ce qui les fit appeler les barrés.

Du Cange et l'abbé Châtelain ont pensé que ces barres n'étaient pas en pal ⁽¹³⁾, mais en fasce ⁽¹⁴⁾ ; Heliot est d'un avis contraire.

⁽¹³⁾ En long.

⁽¹⁴⁾ En large.

Ces chapes des carmes se nommaient *carpelles* ⁽¹⁵⁾ ; elles ne devaient avoir que sept raies, et devaient être d'une seule étoffe, et non pas de plusieurs pièces cousues ensemble.

⁽¹⁵⁾ En latin *carpita*. Voici ce qu'on lit dans une ordonnance d'un chapitre tenu à Londres l'an 1281. *Frater professus habeat unam carpitam non de petiis consulam, sed contextam et habeat septem radios tantum ut simus uniformes.*

L'origine de ces barres est assez singulière. Jean-le-Gros et quelques-uns des autres généraux de l'ordre prétendirent que lorsqu'Elie jeta son manteau à son disciple Élysée ; ce manteau, qui selon les auteurs était blanc, ayant passé par le feu, les parties extérieures furent noircies ; c'est pourquoi les carmes ont porté des

chapes avec des barres noires et blanches. Lezana et quelques autres carmes leur donnent une autre origine plus vraisemblable.

En 643 Omar, roi d'Arabie, avant soumis les chrétiens de la Terre sainte à sa domination, les sarrasins ne purent souffrir que les carmes eussent des manteaux blancs que leurs satrapes seuls pouvaient porter ; ils les forcèrent à les quitter et à en prendre d'autres barrés de noir et de blanc.

Les carmes ne s'accordent pas non plus sur la couleur ni sur la forme de ces barres.

Le père Daniel de la Vierge Marie a donné, à ce qu'il prétend, dans un traité contre le père Papebroch la véritable figure de l'ancien habillement.

Les barres sont blanches et noires. Pour la manière de les porter, les uns les avaient en fasce ; d'autres en pal ; quelques-uns en mettaient cinq, d'autres sept, d'autres un plus grand nombre.

Au surplus les sentiments sur cet objet ont tellement varié, que les anciens tableaux représentent la chape des carmes tantôt barrée en pal, tantôt barrée en fasce ; elle est en fasce sur la figure 3, Planche I, d'après un tableau du couvent de sainte Catherine à Louvain, et sur un autre tableau du maître-autel de l'ancienne cathédrale de Salamanque qui représente le prophète Elie habillé en carme, Planche I, fig. 4 ; mais elle est en pal sur un tableau du couvent des carmes de Cologne, fait en 1022, Planche I, fig. 5, et sur un autre tableau du couvent d'Anvers de l'an 1609, Planche I, fig. 6.

On peut mettre d'accord ceux qui se sont occupés de cette question en disant que les barres ont été tantôt en fasce, tantôt en pal ; il paraît que dans les temps les plus reculés elles étaient de la première manière, et que dans des temps plus modernes, elles furent de l'autre.

Quelques années après leur passage en Europe, les carmes résolurent de quitter ces barres.

Honorius IV (1210 † 1287) leur permit de substituer des chapes blanches à des chapes barrées de sept pièces ; mais ils n'avaient pas encore le scapulaire.

Les carmes ne portaient point originairement ce vêtement ⁽¹⁶⁾ ; ils en attribuent l'institution à la Vierge, qui dans une apparition le donna au bienheureux Stock, général de l'ordre, comme une marque spéciale de sa protection envers tous ceux qui le porteraient.

(16) Ant; nat; tom. I, art. III, p.9.

L'office du scapulaire fut approuvé ensuite par les papes ; les carmes attribuent à Jean XXII (1249 † 1334) la bulle sabbatine où il approuva le scapulaire, et où il fait dire à la Vierge : "qu'elle descendra gracieusement en purgatoire le premier samedi d'après la mort de tous ceux qui auront porté son habit, vulgairement appelé scapulaire, et qu'elle les conduira glorieusement à la sainte montagne de la vie éternelle."

Launoi a prouvé que cette bulle est supposée ; la Sorbonne a forcé plusieurs fois les carmes à rétracter la doctrine contenue dans cette bulle ; cependant le scapulaire ne leur a pas produit moins d'argent que le rosaire aux dominicains et le cordon de saint François aux cordeliers et aux minimes.

On voit, Planche I, fig. 9, l'ancien habillement des carmes, d'après le sentiment du père Daniel de la Vierge Marie, dans son livre intitulé : Miroir du Carmel, imprimé à Venise en 1507.

La fig. 8, de la Planche I, représente un carme avec une chape ⁽¹⁷⁾. On voit, Planche I, fig. 9, un carme en habit ordinaire avec la tunique ou capuchon, le scapulaire et le rosaire.

(17) Voici la description que Born donne du carme dans sa monacologie :

Moine carme chaussé, imberbe, tête rase avec une petite couronne de cheveux continue, pieds chaussés, fesses culottées, tunique brune de toile, serrée vers le nombril, au-dessous du scapulaire, avec une courroie noire, capuchon lâche et ample.

Cuculle lâche et large, pièce pectorale courte, arrondie, pièce dorsale triangulaire et dont le sommet touche les reins, collet d'une étoffe brune, manches légalement larges, manteau de laine, aussi long que la tunique avec une cuculle large, une pièce dorsale et pectorale, et couvrant tous les accessoires de la tunique.

Camisole et chemise de laine.

--- o O o ---



75. *Le Prophete Elic,*
Tel qu'il étoit représenté dans l'Eglise du Convent des Religieux Basilien de Troina
en Sicile, avant que les Carmes leur eussent intenté procès au Sujet de l'habillem^t de ce Prophete.



76.

Le Prophete Elie

Tel qu'il est représenté dans l'Eglise du Convent de Religieux Basilien de Troina en Sicile, de puis que le proces qu'il eut avec les Carmes au sujet de l'habillem^t de ce Prophete, a été terminé.



Ancien habillement des Carmes,
Selon le Sentiment du P. Daniel de la Vierge Marie, historien de cet Ordre,
dans son livre intitulé: le Miroir du Carmel.

7.

G. P. G. F.

En 1226 – Le pape Honorius III approuve les règles de l'ordre des Carmes ([ici](#))

L'ordre des Carmes devient ainsi l'un des quatre ordres mendiants chrétiens ⁽¹⁾ ; il tire son nom du mont Carmel sur lequel s'établir les premiers ermites occidentaux, puis les frères de l'ordre de la Bienheureuse Vierge Marie en 1209 sous la Formule de vie ⁽²⁾ d'Albert de Jérusalem (1150 † 1214 - également connu comme Albert Avogadro), patriarche de Jérusalem.

⁽¹⁾ Au Moyen Âge, les principaux ordres religieux mendiants furent les :

- Franciscains (Ordre des frères mineurs, portent un habit brun), fondés en 1209 ;
- Carmes, (Ordre du carmel ou Carmes, portent un habit marron), fondés en 1206-1214 ;
- Dominicains (Ordre des prêcheurs, portent un habit blanc), fondés en 1215 ;
- Augustins (Ermites de saint Augustin, portent un habit noir), fondés en 1256.

⁽²⁾ Qui obtint le statut de règle en 1229.

Des textes de la fin du XIII^e siècle relatent que les quatre rayures blanches représentaient les vertus cardinales : force, justice, prudence, et tempérance, alors que les trois bandes brunes représentaient les vertus théologiques : foi, espérance, charité.

Cet habit leur vaudra d'être frappés d'ostracisme par la majorité des habitants et du clergé séculier, ce qui leur vaudra leur nom de frères barrés*.

* Barrés, adject. (Hist. ecclés.) ancien nom des Carmes, que l'on appelait frères barrés, parce qu'ils avaient des habits barrés et bigarrés de blanc et de noir, ce que l'on voit encore dans les vieilles peintures du cloître de leur grand couvent de la place Maubert à Paris.

Au surplus, cet d'ostracisme à leur encontre sera exacerbé par le fait qu'en Occident, les étoffes rayées étaient des marques d'exclusion ou d'infamie.

En furent notamment vêtus tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se situaient sur les marges de la société chrétienne ou bien en dehors : jongleurs, musiciens, bouffons, bourreaux, prostituées,

condamnés, hérétiques, juifs, musulmans ainsi que, dans les images, le Diable et toutes ses créatures* .

* L'étoffe du diable : une histoire des rayures et des tissus rayés

Auteur : Michel Pastoureau

Éditeur : Points

Parution : 2008

Cette situation conduira le pape Honorius III (177^e pape, pontificat : 1216 - 1227), à leur enjoindre de porter une gonne* grise et une chape blanche, ce qu'ils refusent.

* Au Moyen Âge, la gonne (ou gonelle) est une tunique mérovingienne longue et unisexe qui deviendra le modèle type de la tenue ecclésiastique.

En 1263 - Ordinal de Dublin

À cette date les frères carmes ne portaient pas de scapulaire.

- Article 38 (concerne les processions conventuelles) :
"Que tous les frères aillent avec un habit uniforme, à savoir soit avec les capuches, soit avec les capes selon l'exigence du temps et l'ordre du prélat."
- Article 45 sur la sépulture des frères :
"Il faut les ensevelir avec la tunique et la capuche voilant leur face, les mains superposées, disposées en forme de croix, avec les sandales et la ceinture mises décement."

L'ordinal ne parle que d'une tunique et d'une capuche.

La coutume de recouvrir la face existait déjà chez les Dominicains.

En 1281 - Chapitre général de l'Ordre de Londres

- Article 13 :
"Les frères doivent dormir vêtus de la tunique et du scapulaire sous peine de faute grave." Par rapport aux Dominicains et aux servites de Marie à qui la même obligation est faite, nous avons ici en plus la mention de faute grave pour qui y dérogerait.

- Article 22 :
"Les vêtements des frères doivent être de laine et pauvres, d'une même forme. Il doit y avoir une tunique tombant jusqu'au talon et une capuche qui arrive à mi-jambe." (idem. qu'en 1263).

"Nous établissons que les frères qui célèbrent ou aident les célébrants à la messe conventuelle doivent porter un scapulaire fin, d'étoffe grise et convenable, étant interdit le scapulaire blanc qu'il soit extérieur ou intérieur."

Or, comme conséquence du vœu de pauvreté : la laine n'est pas teintée, car teindre c'est mentir : *Nulla tinctura, nec mendacio defucata.*

Il en résulte de notables variations de couleurs au sein d'un même ordre. Dès lors se pose le problème : vaut-il mieux afficher sa pauvreté et son peu de souci de la chose vestimentaire et risquer une certaine anarchie, ou assurer, non sans quelque dépense, l'homogénéité du groupe ? Tous les ordres finirent par opter pour la deuxième solution.



Remise du scapulaire.

En 1287 - Adoption de la robe, d'un capuce et d'un scapulaire noirs

Ce n'est qu'en 1284, qu'ils se résigneront à adopter la robe noire avec un capuce et un scapulaire de même couleur et, par-dessus,

une ample chape et un camail noirs, ou brun foncé, voir bleu ou violet à Luxeuil, commune de la Haute-Saône (dans le royaume de France du moins, car ailleurs, le manteau rayé s'est maintenu jusqu'au XIV^e siècle).

Au chœur, les frères carmes portaient, et portent encore, le manteau et le capuce blancs, ce qui leur vaudra le nom de White Friars.

L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et d'Alembert indique : "L'habit des Carmes est une robe noire*, avec un scapulaire et un capuce de même couleur, et par-dessus une ample chape et un camail de couleur blanche."

* Noir. Couleur des ténèbres, de la mort et de l'enfer, le noir n'a pas toujours été une couleur négative. Au fil de sa longue histoire, il a aussi été associé à la fertilité, à la tempérance, à la dignité, à l'autorité. Et depuis quelques décennies, il incarne surtout l'élégance et la modernité.

Du noir des moines et des pirates au noir des peintres et des couturiers, Michel Pastoureau retrace la destinée européenne et la symbolique ambivalente de cette couleur pas comme les autres.

Avec clarté et précision, il s'attache à cerner sa place dans les faits de langue, les pratiques sociales (teintures, vêtements, vie quotidienne), la création artistique et le monde des symboles.

Couleur à part entière jusqu'à ce que l'invention de l'imprimerie puis les découvertes de Newton lui donnent un statut particulier, au point de devenir une non-couleur, le noir dévoile ici une histoire culturelle extrêmement riche, depuis les mythologies des origines jusqu'à son triomphe, dans tous les domaines, au XX^e siècle.

Noir

Auteur : Michel Pastoureau

Éditeur : Points

Parution : 2011



*Ordo S. Mariae tunicam gestat albani,
pallium atrii coloris instar Carmelitar.*

1304.

Anvers, fin XVI^e siècle.
Pallium (manteau) noir comme celui des Carmes.

En 1287 - Chapitre général de Montpellier

L'une des décisions majeures de ce chapitre est de substituer à la cape rayée ramenée d'Orient, une cape blanche et de ce fait, de nombreuses déclarations vont porter sur l'habit : on y déclare que la cape n'est pas un élément constitutif de l'habit. Le changement apporté ne vise donc pas à modifier l'habit en tant que tel.

La cape est considérée comme un signe extérieur. Elle doit comporter une capuche qui couvre aussi la poitrine, tandis qu'en dessous de cette capuche, la cape doit rester ouverte de façon à ce que le scapulaire* soit clairement visible.

Le scapulaire doit être porté non seulement de nuit et à la messe conventuelle, mais en permanence.

* Scapulaire :

- Le scapulaire monastique fait partie de la tenue vestimentaire de nombreux ordres religieux chrétiens, qu'ils soient masculins ou féminins.

Il s'agit d'un vêtement extérieur sur la largeur de la poitrine, d'une épaule à l'autre. Il pend sur le devant et le dos presque jusqu'aux pieds, mais il est ouvert sur les côtés (il est noué par une ceinture à la taille).

- Le scapulaire de dévotion, beaucoup plus petit, porté par les laïcs, qui se compose généralement de deux petits morceaux (généralement rectangulaires) de tissu.

Le chapitre semble avoir profité de la modification de la cape pour introduire officiellement, avec le consentement du pape Honorius IV (190^e pape, pontificat : 1285 - 1287), le scapulaire dans l'habit de l'Ordre.

Probablement que de nombreux religieux le portaient déjà comme on peut le déduire des constitutions antérieures de 1281. Il reste encore à en faire la pièce essentielle de l'habit.

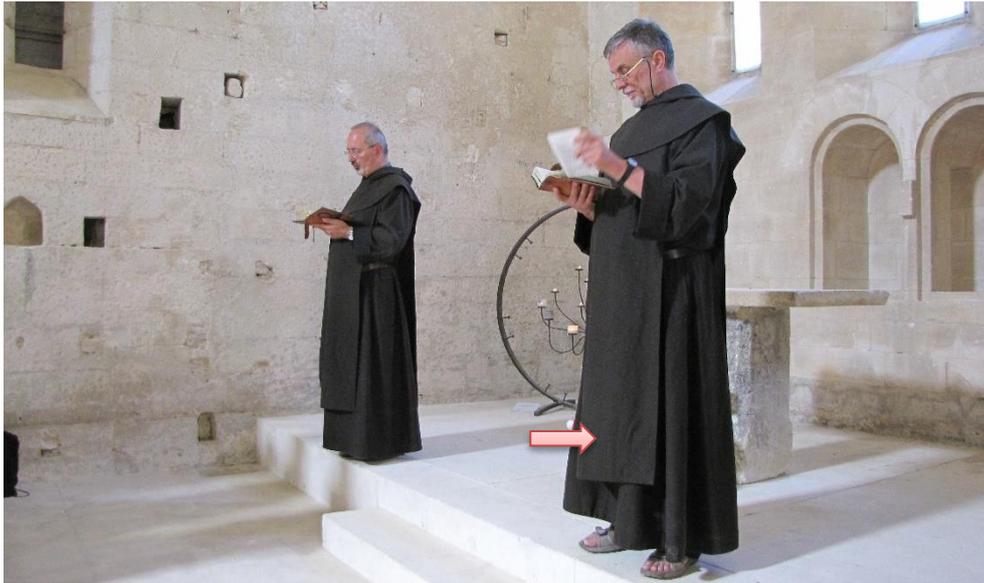
Le scapulaire est donc d'un tissu de meilleure qualité que celui de la tunique et de la capuche. Il doit pourtant avoir une couleur proche de celles-ci.

On constate que les frères pouvaient le porter par-dessus ou par-dessous l'habit. Il ne fait pas partie de celui-ci, car il n'en est pas fait mention dans le rite de profession : le novice, vêtu de la

tunique, après avoir prononcé sa profession, reçoit du Prieur la capuche.

La cape fait partie de l'habit, mais il n'y a pas d'oraison spéciale, la concernant dans le rite de profession bien qu'elle en soit le signe. Quant à la capuche, c'était une espèce de cagoule : au début, c'est un capuchon qui couvre la tête, les épaules et le dos.

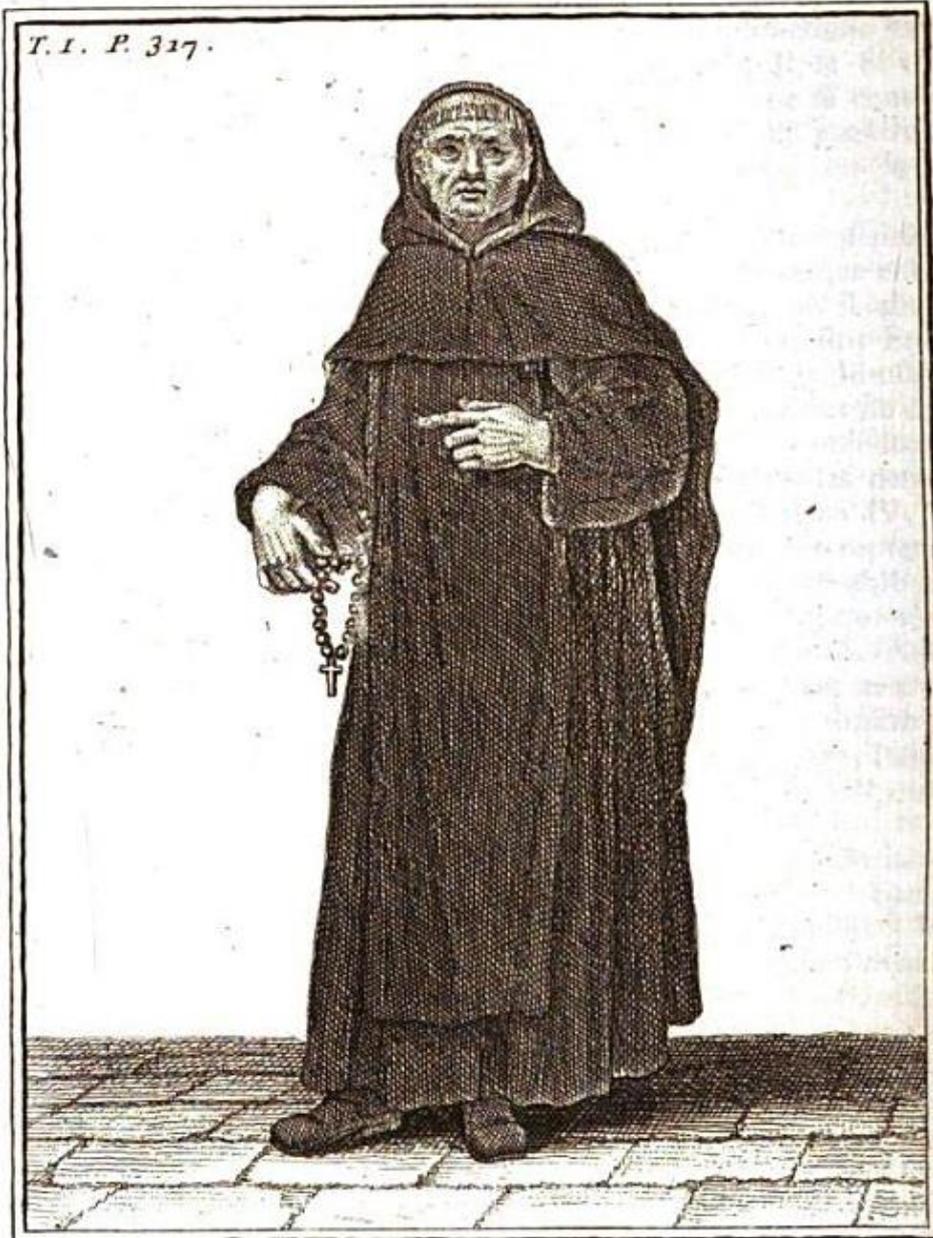
Elle prit ensuite plus d'ampleur jusqu'à couvrir les bras et descendre à la ceinture par-devant et à mi-jambe par-derrière.



Scapulaire porté par des frères carmes ocd.



Scapulaire porté par des frères carmes O. Carm.
Communauté d'Anger.
De gauche à droite, les frères Klaus, Terrence, Andrea, Élie.



78: Religieux Carme de l'Ancienne observance,
en habit ordinaire.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



79. Religieux Carme de l'Ancienne observance,
avec la Chappe, ou Manteau. F. Goussier sc.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



*Religieux Carme dechaussé,
en habit ordinaire.*

88

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



Religieux Carme dechaussé;—
avec le manteau.

89



14. *Religieux Carme,*
de l'étroite observance de la Province de Monte-Santo.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



23. *Religieuse Carme,
de la Congrégation de Mantoue.*

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



*Frere Convers de l'ordre des Carmes dechaussés
faisant la quête.*

90



Frere du Tiers Ordre des Carmes.

13.

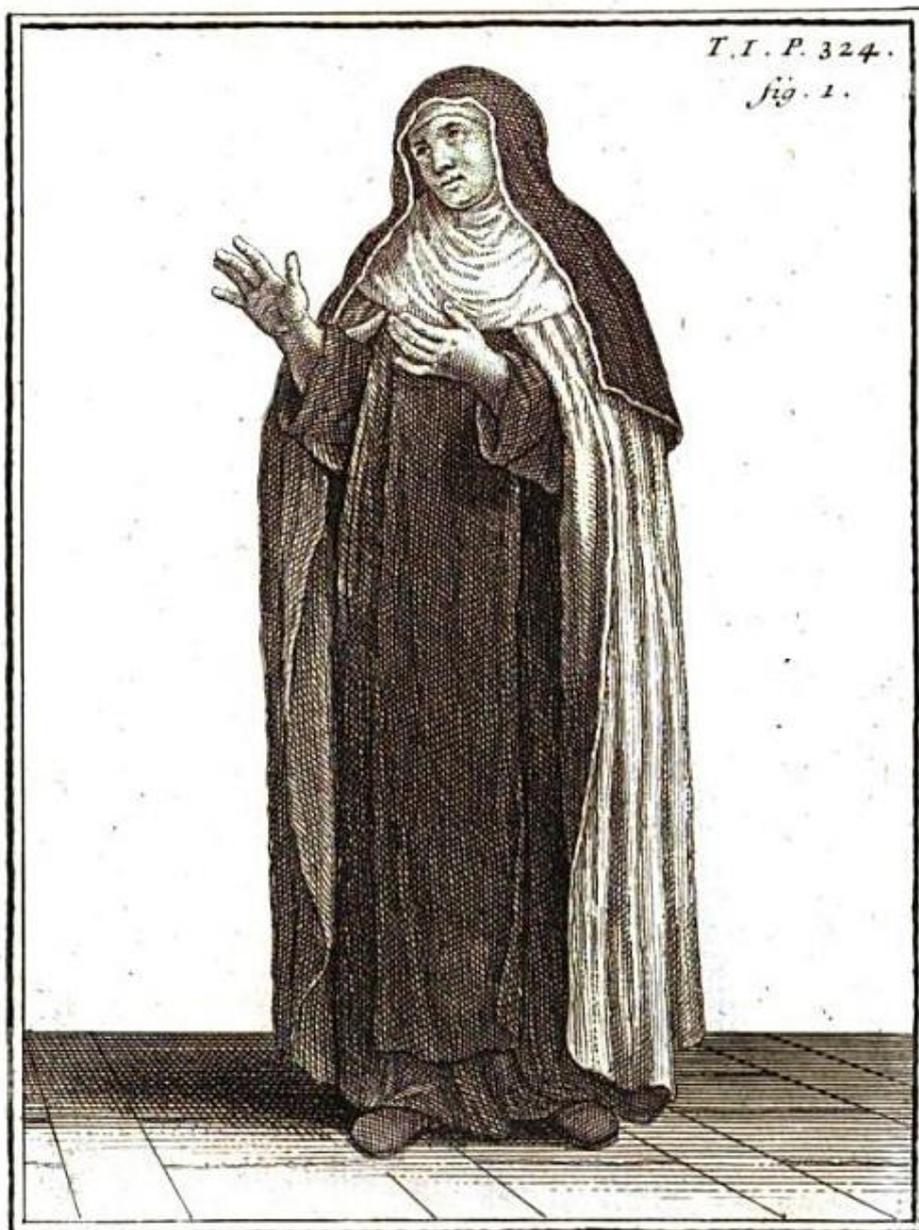
F. G. Paris, f.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



80
48
*Religieuse Carmelite de l'Ancienne observance,
en habit ordinaire.*
P. Hélyot del.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



*Religieuse Carmelite de l'Ancienne observance,
81. en habit de Choeur.*



*Ancienne Religieuse Carmelite,
en France.*

p 2 .

F. Giffart sc.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



*Religieuse Carmelite dechaussée
en habit ordinaire.*

86.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I - Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot - 1792.



*Religieuse Carmelite dechaussée,
en habit de chœur.*

87.



Sœur Converse de l'Ordre des Carmelites
21. *déchaussées.* P. Gibert sculp.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



Soeur du Tiers Ordre des Carmes.

97.

P. Giffart sculp.

En 1294 - Constitutions de Bordeaux

Le paragraphe sur l'habit est plus bref et ne fait pas mention du scapulaire. Par contre celui-ci apparaît dans le rite de profession religieuse : le novice entre vêtu d'une tunique sans la capuche et prononce ses vœux devant le Prieur.

Aussitôt, on bénit la cape et le scapulaire avec la même formule utilisée auparavant pour l'habit. Puis le Prieur revêt le profès du scapulaire en disant : "reçois cet habit en rémission de tes péchés et pour l'accroissement de la sainte religion..." Enfin, c'est la prière de bénédiction sur le profès qui est aspergé d'eau bénite, puis conduit au chœur.

Il y a donc une nouveauté dans le rite de profession. La bénédiction de la cape et du scapulaire s'est substituée à celle de l'habit.

La cape est considérée comme "le signe de notre religion" et le scapulaire est désormais la partie essentielle de l'habit. Par contre, la capuche apparaît comme secondaire et n'est plus mentionnée.

Remettre l'habit, c'est maintenant remettre le scapulaire comme en témoigne la formule de bénédiction de celui-ci.

Au moment de ce chapitre de Bordeaux, le scapulaire fait déjà partie de l'habit du frère carme qui doit le porter habituellement et non plus seulement le célébrant et ses acolytes lors de la messe conventuelle. Pourtant le paragraphe qui traite de l'habit religieux n'a pas encore été modifié.

Il se trouve donc en contradiction avec le rite de profession puisqu'il ne fait mention ni du scapulaire, ni de la cape, mais seulement de la tunique et de la capuche.

Il faudra attendre le chapitre de 1324 pour que les constitutions soient harmonisées sur ce point : "le vêtement des frères sera de laine et d'une même forme de sorte qu'il comprenne une tunique grise qui descende jusqu'au talon et un scapulaire de la même couleur, qui arrive jusqu'à mi-jambe."



Scapulaire de dévotion, en forme d'étole.



Notre-Dame du Mont Carmel – Peinture anonyme sur toile – Équateur.



Tunique de saint François d'Assise (? † 1226).



Bure de saint François d'Assise (? † 1226).
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)



Basilique Santa Chiara, Asise – Italie.
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)



Basilique Santa Chiara, Asise – Italie.
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)



Basilique Santa Chiara, Asise – Italie.
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

En 1294 - L'Église catholique s'oppose au luxe des habits laïques

Si au cours du Moyen Age, les vêtements servent surtout à cacher le corps, objet du péché, l'art de la coupe et de l'apiéçage se développe progressivement en Occident entre le XII^e siècle et le XIV^e siècle.

Selon le dictionnaire de l'Académie française, le mot "tailleur" apparaît formellement en 1188.

Il demeure que l'Église, s'alarmant d'un goût qui ne tendait que chez un trop grand nombre à dégénérer en fureur. Elle adjura les hommes d'État de réprimer ce qu'elle prenait pour un symptôme de la dissolution des mœurs ; et, comme ses terreurs étaient assez instillées par les anathèmes des législateurs antiques contre le luxe des habits, on en revint au système des lois somptuaires.

Philippe le Bel (1285 + 1314) rendit, dès l'an 1294, une suite de dispositions qu'on regarde comme le fondement de la législation française sur la matière.

Jusqu'alors, il n'y avait eu que des prohibitions de circonstance, prononcées par les conciles ou par les synodes provinciaux comme mesures de pure discipline, l'ordonnance de 1294 régla ou prétendit régler, par la sanction d'une amende, la tenue et l'entretien de chaque classe de la société.



Enluminure de Jean Fouquet : Philippe le Bel
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

Principales dispositions de ce règlement

- Nul bourgeois ni bourgeoise ne portera vair, ni gris, ni hermine, et ils se déferont, de Pâques prochain en un an, de celles de ces fourrures qu'ils pourroient avoir présentement. Ils ne porteront non plus ni or, ni pierres précieuses, ni couronnes d'or ou d'argent.
- Nul clerc, à moins d'être prélat ou de rang à tenir maison, ne pourra porter vair ni gris, si ce n'est pour la garniture de son chaperon tant seulement.
- Les ducs, les comtes, les barons de six mille livres de terre (c'est-à-dire possédant en biens fonds une somme qui représente environ 500.000 fr. de notre monnaie) ou au-dessus, pourront se faire faire quatre habillements par an, pas davantage, et les femmes autant.
- Nul chevalier ne donnera à ses compagnons plus de deux paires de robes par an (paire de robes signifie la cotte accompagnée du surcot).
- Les simples prélats n'auront que deux paires de robes par an, et les simples chevaliers n'en auront que deux paires également, soit qu'on les leur donne, soit qu'ils les achètent.
- Les chevaliers possesseurs de trois mille livres de terre ou plus, ainsi que les bannerets, pourront avoir trois paires de robes par an et non davantage ; et l'une de ces trois paires devra être pour l'été.
- Nul prélat ne donnera à ses gens plus d'une paire de robes par an et deux chapes.
- Nul écuyer n'aura que deux paires de robes, par don ou par achat.
- Les domestiques n'auront qu'une paire par an.
- Nulle damoiselle, à moins d'être châtelaine ou propriétaire de deux mille livres de terre, n'aura qu'une paire de robes par an.

Vient ensuite le règlement du prix des étoffes permises à chaque condition.

Ce prix, pour les seigneurs du plus haut parage, ne doit pas excéder 25 sous tournois l'aune. Il est fixé à 18 sous pour les châtelains, les bannerets et les chevaliers de leur suite ; à 16 pour les clercs

revêtus d'une dignité; à 15 pour les écuyers fils de bannerets et de châtelains; à 12 pour les clerks ordinaires et les bourgeois de 2.000 livres, avec faculté à ceux-ci de faire porter à leur femme des étoffes de 16 sous l'aune; à 10 sous pour les écuyers vivant de leur propre et pour les petits-bourgeois; enfin, à 7 sous pour les petits nobles vivant du patronage des grands.

Ces minutieuses prescriptions et distinctions n'aboutirent à rien. Soit que l'ordonnance fût trop difficile à exécuter, soit qu'on aimât mieux l'enfreindre au prix de l'amende dont elle frappait les délinquants.

En 1312 – Chapitre général de Londres

Ordinal de Siberto de Béka (1260 † 1332)

Approuvé à l'occasion du Chapitre général de Londres, cet ordinal rédigé par le frère Siberto de Béka, Prieur de la Provincia Teutoniæ ([carte](#)), indique à propos de la sépulture des frères : "Il faut ensevelir les frères avec la tunique grise et le scapulaire, la capuche voilant leur face, les mains étant disposées en forme de croix, et avec les sandales et la ceinture mises décemment."

Au XV^e siècle

Les Carmes, comme les Bénédictins, portent comme linge de corps une chemise de laine rêche, les chemises de lin viendront plus tard. Il va sans dire que certains virent dans ce changement un signe de décadence.



Masaccio - Polittico di Pisa – 1426.
Panneaux 38 cm x 12 cm chacun.
Berlin, Staatliche Museen.

Le 19 février 1426, Masaccio (1401 † 1428-1429) entreprit l'exécution d'un polyptyque destiné à la chapelle du notaire Ser Giuliano di Colino degli Scarsi da San Giusto, alors en construction dans l'église Santa Maria del Carmine, à Pise.

Documenté en 1426, il devait être composé à l'origine de cinq compartiments disposés sur un double registre, comportant dix panneaux principaux, dont quatre seulement sont connus ([ici](#)).



Carmelitani scalzi.

Au XVII^e siècle



92. *Religieuse Pénitente d'Orviète,*
en Italie.

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Frere de l'Archiconfraternité
de N.D. du Mont-Carmel.*

95.



*Grand Maître de l'Ordre de Notre Dame de Mont-Carmel,
et de S^t Lazare de Jerusalem.*

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Chevalier de l'ordre de Notre Dame de Mont-Carmel,
97. et de St-Lazare de Jerusalem.*

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Frere Servant de l'ordre de Notre Dame de Mont-Carmel,
et de S.^t Lazare de Jerusalem.*

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Novice de l'ordre de Notre Dame de Mont-Carmel,
et de S^t Lazare de Jerusalem.*

107

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

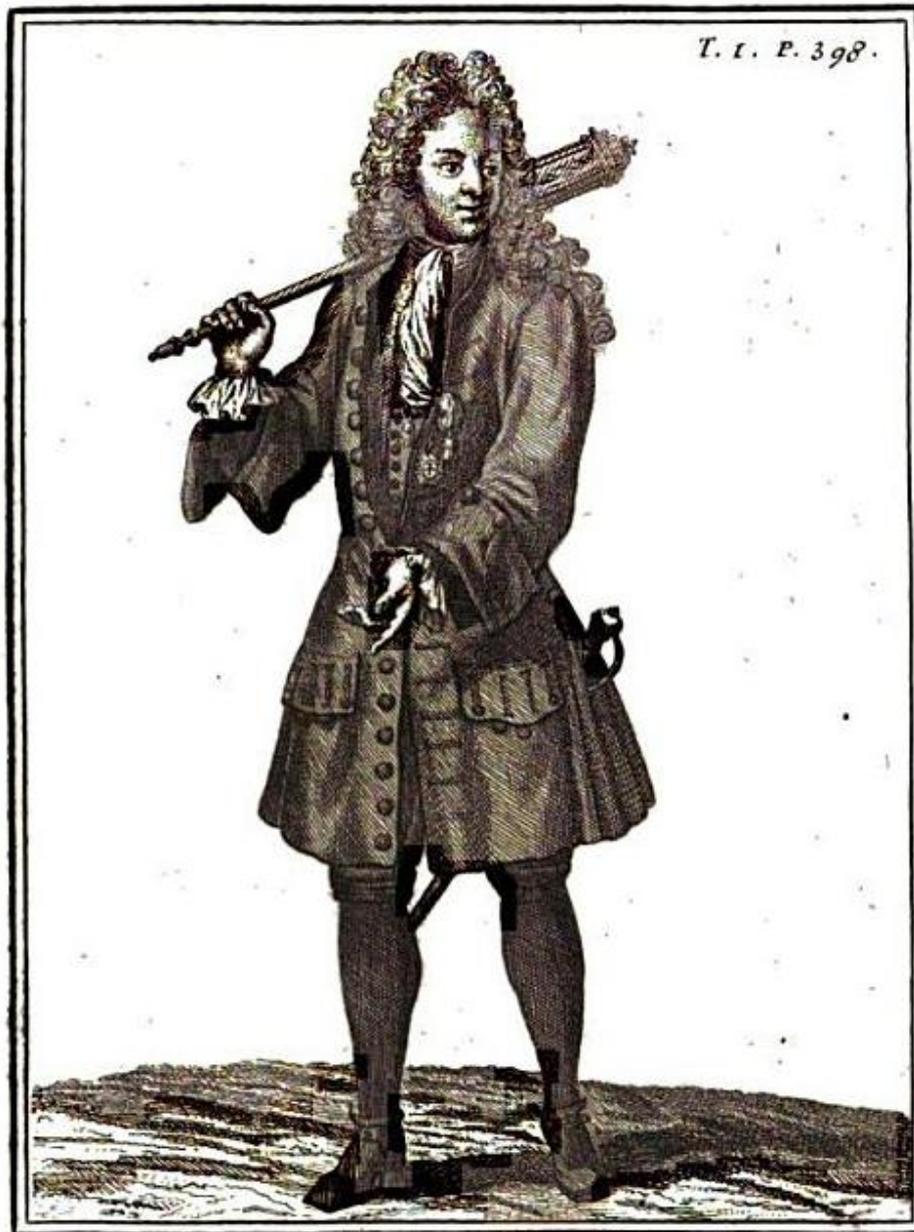
Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Heraut de l'ordre de Nôtre Dame de Mont-Carmel,
et de S^t Lazare de Jerusalem.*
121.

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Huissier de l'Ordre de Notre Dame de Mont-Carmel,
et de S^t Lazare de Jerusalem.*

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



*Chevalier Ecclésiastique de l'Ordre de N-Dame de Mont-Carmel,
et de S^t Lazare de Jerusalem.*

Ordre "séculier" créé à partir du XVII^e siècle, ses membres restaient laïcs dans le monde ([infos](#)) – ([infos](#)).

Gravure publiée dans l'Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe - Volume I – Auteurs : Pierre Hélyot, Maximilien Bullot – 1792.



Chr.F Schwan, Abbildungen der vorzüglichsten Geistlichen-order in ihren gewöhnlichsten Ordenskleidungen, Mannheim, 1791.

Au XVIII^e siècle

Le 1^{er} septembre 1796, les ordres et congrégations de religieux sont supprimés par la Loi du 15 Fructidor, an 4 de la République Française, ce qui entraîne la dissolution de l'Ordre du Carmel constitué depuis 1593 des :

- Grands Carmes (O. Carm), ou Carmes mitigés, ou Carmes chaussés, ou Carmes de l'antique observance et des Carmélites chaussés, qui suivent la règle adoucie par les papes Innocent IV (180^e pape, pontificat : 1254 à 1261), Eugène IV (207^e pape, pontificat : 1431 à 1447 et Pie II (210^e pape, pontificat : 1458 à 1464) ;
- Carmes déchaux, ou Ordre des Frères déchaux et des Moniales déchaussées de la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel (OCD)*.

* Cette congrégation religieuse est née d'une réforme initiée par sainte Thérèse d'Avila en 1562, et par le P. saint Jean de la Croix (1542 † 1591).



Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)







CARME S.

L'un des quatre ordre mendiants; il tire son nom du Mont Carmel sur lequel s'établit la première Congrégation en 1209. Sous la règle de B: Albert, patriarche de Jerusalem. Supprimés par la Loi du 15 Fructidor, an 4 de la République Française. ou (2^e Septembre 1796).



CARMES DE CHAUSSES.

Cette Congrégation qui est une réforme des Carmes fut établie dans le 16^{ème} Siècle par S^{te} Theresè d'Avila, et par les P.P. Anthoine de Julus et Jean de la Croix. Supprimés par la Loi du 15 Fructidor, an 4 de la République Française, ou (1^{er} Sept. 1796).



CARME DÉCHAUSSE, EN MANTEAU.

Au XIX^e siècle

Photographie du Père Hermann Cohen, carme déchaux sous le nom d'Augustin-Marie du Très Saint Sacrement ([infos](#) - 1820 † 1871), pianiste et compositeur, amis de Franz Liszt.



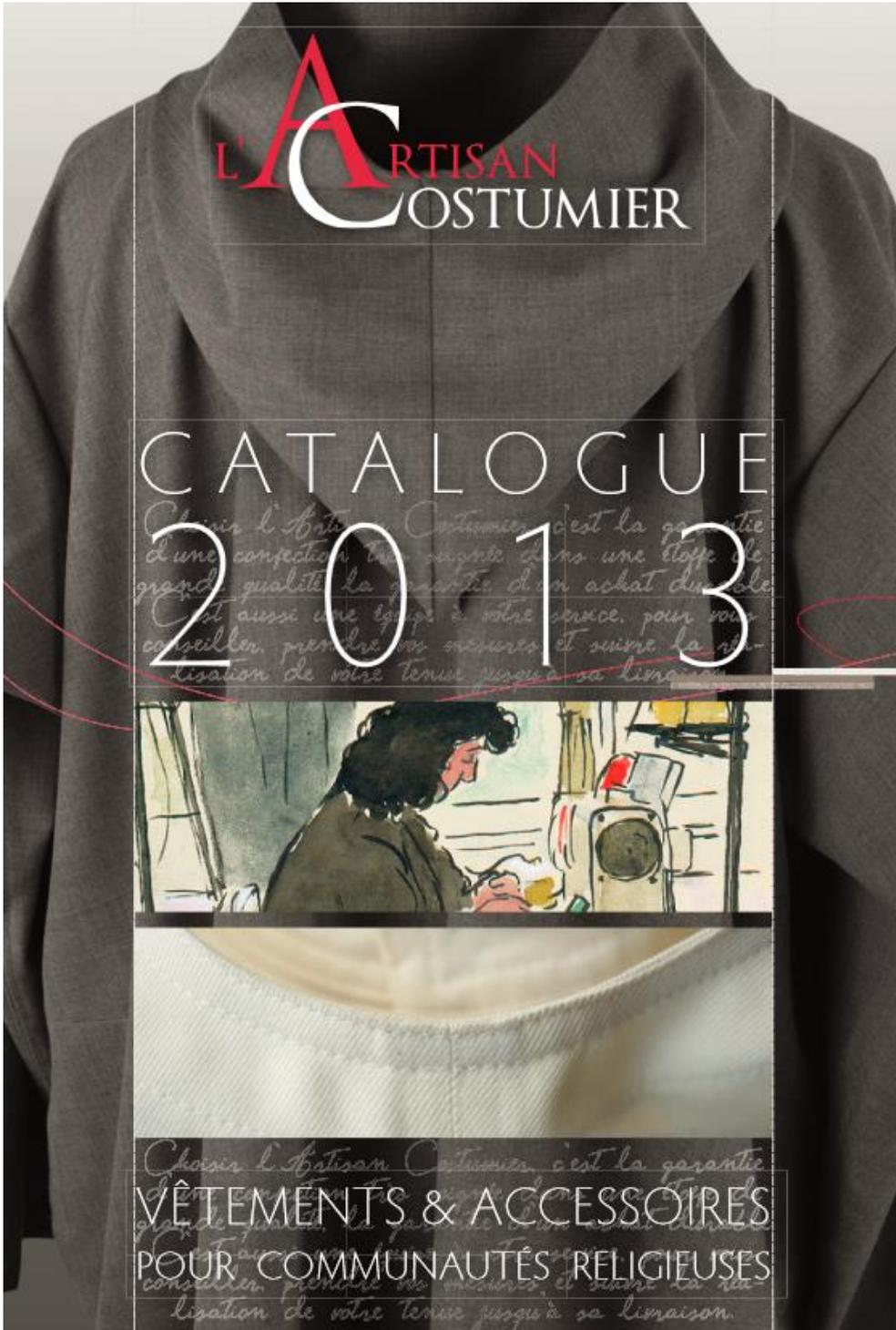
Au XXI^e siècle

Dans leur couvent, les Carmes déchaux portent la robe, le scapulaire et le capuce brun foncé, qu'ils complètent d'une cape et d'un capuce blanc lorsqu'ils doivent se déplacer hors du couvent.



► I Sarti del Borgo Roma

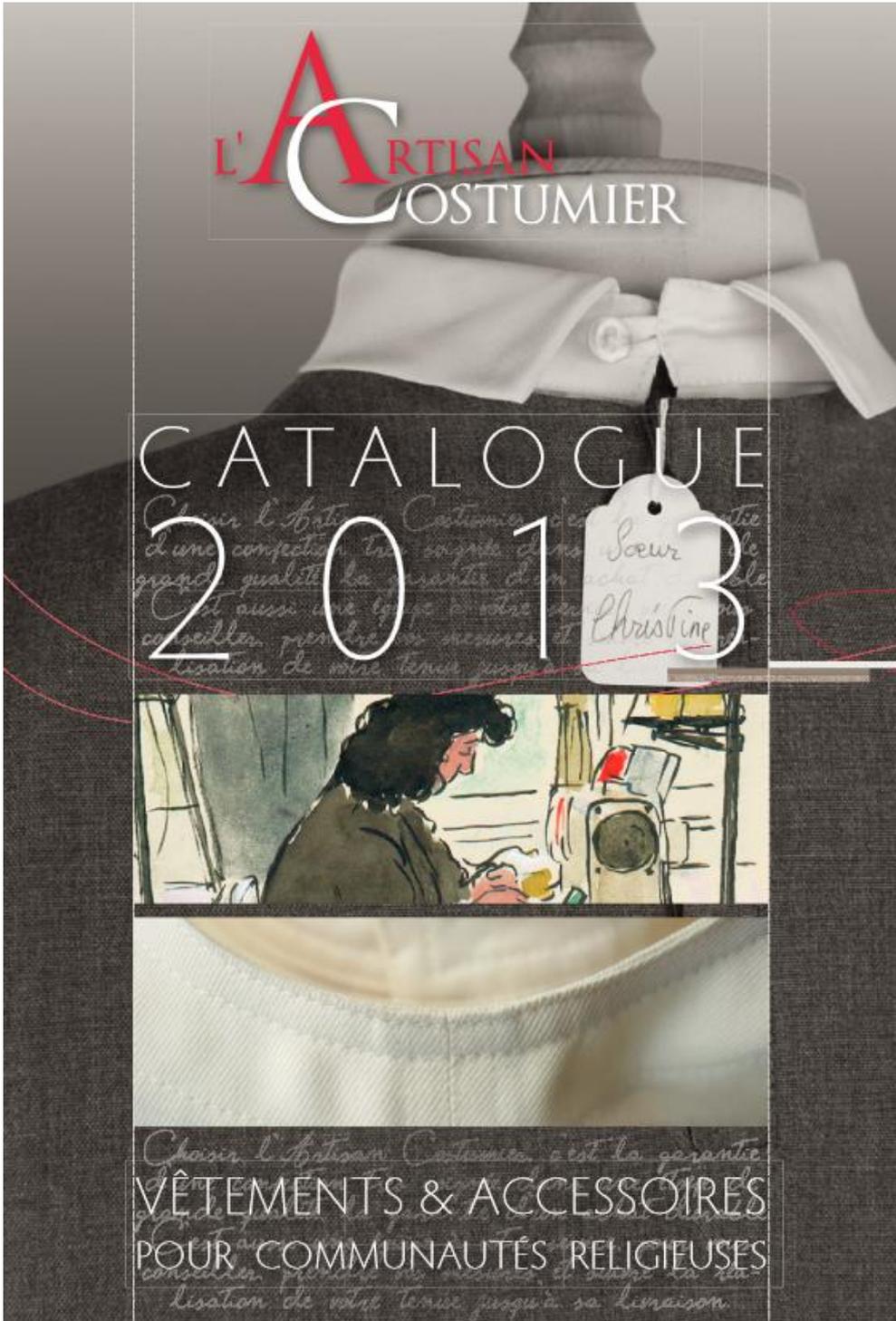
[ici](#)



Au service de l'habit religieux masculin depuis 1843.

► L'ARTISAN COSTUMIER

[ici](#)



Au service de l'habit religieux féminin depuis 1843.

► L'ARTISAN COSTUMIER [ici](#)

Glossaire de vêtements des ordres mendiants chrétiens

Bure

bure n. f.

• 1441; *bure*/XII^e; probabl^t lat. pop. ° *bura*, pour *burra* → 1. Bourre
Grossière étoffe de laine brune. *Froc de bure*. Par méton.
Vêtement de cette étoffe. *La bure du moine*.

Étoffe de laine très brute ayant un vilain poil long, de fort petit prix, qui se fabriquait sur un métier à deux marches avec la navette, ainsi que les draps et autres pareilles étoffes qui n'ont pas de croisure. Au début du XVIII^e siècle la bure a une aune de large. Son usage le plus ordinaire est pour habiller les pauvres gens et les moines (confection des frocs).



Le Nom de la rose – Film de Jean-Jacques Annaud, 1986

Il est admis que son nom dérive du mot "bourre", parce que souvent l'on faisait entrer dans le filage des laines qui la compose, une portion de "bourre-tontisse" qui est une sorte de laine très courte, qui provient du lainage et de la tonte des draps, ratines et autres semblables étoffes de laine.

Camail

camail n. m.

• déb. XIII^e; anc. provenç. *capmalh* "tête de mailles", du lat. *caput* "tête" et *macula* "maille"

1. Au Moyen Âge, Capuchon de mailles métalliques protégeant la tête, le cou, les épaules.

2. Courte pèlerine des ecclésiastiques. mosette. *Camails rouges des cardinaux.*

Vêtement qui couvre les épaules et est garni d'un capuchon propre à être relevé sur la tête ou rejeté en arrière.

Le camail fait partie du costume ecclésiastique, et diffère de forme, de taille, de couleur (rouge pour les cardinaux, violet pour les évêques et noire avec un liseré violet pour les chanoines), et même de nom, selon le rang et la dignité de celui qui le porte.



Plusieurs conciles se sont occupés de ce vêtement clérical, dont l'usage commença en Allemagne. Le concile provincial, tenu à Salzbourg en 1386, défend aux ecclésiastiques de paraître dans l'église, en public, sans un camail.

Le concile de Bâle (1435), celui de Reims (1456) et les conciles de Sens (1460 et 1585) ne veulent pas que les chanoines portent le camail à l'office. Ils ne furent rétablis dans ce droit que par un autre concile de Sens, tenu à Paris en 1528.

Le camail des chanoines descend jusqu'aux talons, tandis que celui des curés et des prêtres des paroisses ne va que jusqu'au coude. Comme il représente un vêtement destiné à garantir du froid, boutonné sur le devant, il ne se porte sur la soutane, le surplis ou le rochet qu'une partie de l'année : on le prend à la Toussaint et on le quitte à Pâques.

Ceinture

ceinture n. f.

• 1175; *lat. cinctura, rac. cingere* → *ceindre*

1. Bande servant à serrer la taille, à ajuster les vêtements à la taille.

En cuir ou en fibres textiles.

Coule ou cuculle

coule n. f.

• 1180; *lat. cuculla* → *cagoule*

Didact. Vêtement à capuchon porté par certains religieux.

cuculle n. f.

• 1308; *lat. ecclés. Cuculla*

Didact. Capuchon de moine.

Vêtement qui n'était autre chose que le surtout porté par tous les paysans dès le IX^e siècle.

C'était une robe d'étoffe grossière à grandes manches, avec un capuchon qui pouvait se rabattre sur la tête, et qui était porté sur la tunique lors des offices ou hors le monastère.



À droite, coule de prière cistercienne.

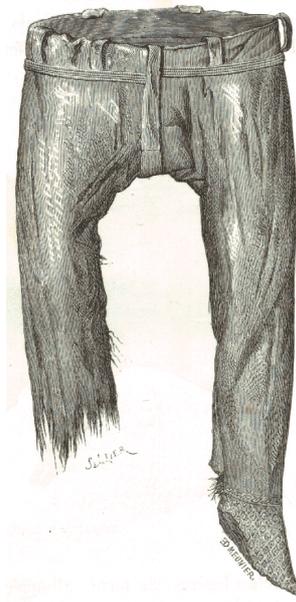
Culotte

culotte n. f.

• 1593; *haut de chausses à la culotte 1515; de cul*

1. Anciennt Vêtement masculin de dessus qui couvre de la ceinture aux genoux (d'abord serré aux genoux) et dont la partie inférieure est divisée en deux éléments habillant chacun une cuisse.

Portées uniquement en voyage.



Femoralia

Braies d'origine byzantine portées dans l'Empire romain, couvrant la taille et la jambe supérieure (la tibiala couvrant uniquement le tibia) utilisées uniquement pour monter à cheval lors de leurs déplacements.

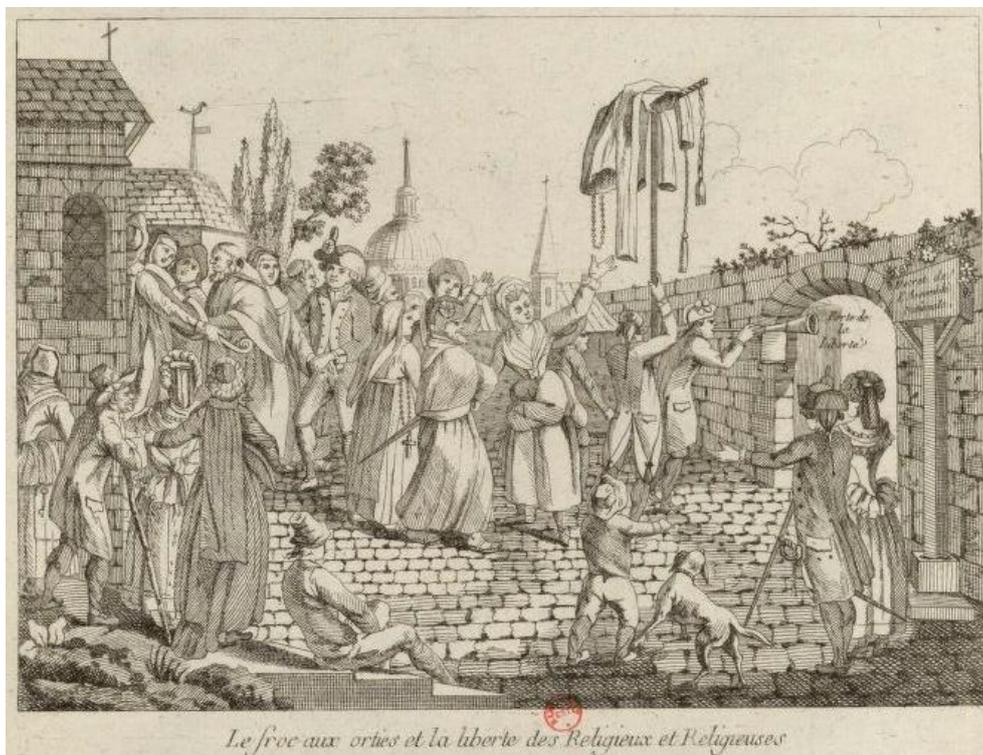
Froc

froc [fʁɔk] n. m.

• XII^e; frq. °hrok; cf. all. *Rock* "habit"

1. Vieilli Partie de l'habit des moines qui couvre la tête, les épaules et la poitrine, et par ext. Habit monacal tout entier.

Ample manteau à longues manches, renouvelable tous les 2 ans, revêtus par les moines pour se rendre à l'office.



Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)



Francisco de Zurbarán : Saint François d'Assise à genoux.
Londres, National Gallery [ici](#)

Scapulaire

1. scapulaire n. m.

• 1380; *capulaire* 1195; lat. médiév. *scapulare*, du lat. *scapulæ* "épaules"

1. Rare Vêtement de certains religieux, fait de deux larges bandes d'étoffe, tombant des épaules sur la poitrine et sur le dos jusqu'aux pieds.

Il est mis par-dessus la robe monastique. Ce vêtement porté par beaucoup d'instituts de moines ou de frères au Moyen Âge. Il servait généralement pour le travail, protégeant ainsi l'habit de toute souillure.

Il avait une signification surtout symbolique, celle du "joug léger" du Christ (Mt 11,29), si bien que l'abandonner voulait dire renier la vie monastique embrassée, abdiquer le service de Dieu, manquer de fidélité aux engagements pris.



Vincenzo Meucci :La Vierge remettant le scapulaire à saint Simon Stock
Chapelle Brancacci de Santa Maria del Carmine à Florence – Italie [ici](#)

- ▶ Remise du scapulaire par Giuseppe Romeo [ici](#)
- ▶ Remise du scapulaire (anonyme) [ici](#)
- ▶ Remise du scapulaire par Alfonso Balzico [ici](#)

Tunique

tunique n. f.

• XII^e; lat. *tunica*

1. Dans l'Antiquité, Vêtement de dessous, chemise longue, avec ou sans manches.

Etroite robe de serge descendant à mi-jambe, au lainage unicolore, renouvelable tous les 3 ans, qui servait de chemise. Au début du XVI^e siècle chez les Carmes parisiens, le prix de la tunique ne devait pas excéder 35 sols.



Diego Vélasquez : Saint Jean à Patmos, vers 1619
National Gallery de Londres [ici](#)

Règles régissant le nettoyage du linge

En 817, le concile d'Aix-la-Chapelle, décida que les frères laveraient et nettoieraient eux-mêmes leurs vêtements. Un lavoir, des récipients, du savon, de l'eau de cendre, de l'eau chaude étaient prévus à cet effet.

Le lavage se faisait tous les quinze jours. Les constitutions de la congrégation de Bursfeld (1509 - France (nord) ?/Belgique ?) exigeaient que la chemise fût lavée une fois par mois en été et deux fois en hiver.

Les vêtements étaient mis à sécher dans un local spécial, ou étalé sur l'herbe du préau. Il était interdit de les suspendre sur une corde.

- - - o O o - - -

Glossaire des vêtements liturgiques

À découvrir le thesaurus de l'étonnante complexité des vêtements religieux sur le site de l'inventaire ([infos](#)) du Ministère de la Culture.



Amict

amict n. m.

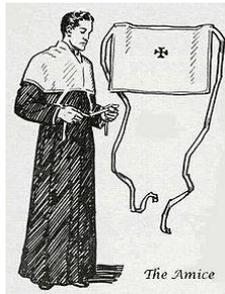
• *emit, amit* XII^e; lat. *amictus*

Rectangle de toile fine que le prêtre se passe autour du cou avant de revêtir l'aube.

Pièce rectangulaire de linge blanc que le prêtre passe autour du cou avant de revêtir l'aube. Originellement, elle couvrait la tête, le cou et les épaules. Aujourd'hui, on lui donne volontiers la forme d'un capuchon qui, le plus souvent, fait corps avec l'aube, de sorte que l'amict tend à disparaître.

L'amict est marqué d'une croix que le prêtre baise avant de le poser sur sa tête, puis de le descendre sur ses épaules pour recouvrir le col de sa soutane.

L'amict doit être pourvu de deux cordons assez longs pour être noués sur la poitrine. Il rappelle l'amictus qui était un vêtement long que les Romains portaient sur la tête et qui couvrait le corps entier.



Aube

aube n. f.

• fin XI^e; lat. *alba*

1. aube Vêtement ecclésiastique de lin blanc que les officiants portent par-dessus la soutane pour célébrer la messe. *Le prêtre revêt la chasuble par-dessus l'aube et l'étole.* — Longue robe blanche des premiers communants.

Dans les religions, l'exercice rituel est compris comme une imitation de l'activité divine ; celui qui s'y livre (surtout le prêtre ou l'officiant) est tenu à une pureté rituelle souvent symbolisée par des vêtements blancs.

L'aube est une tunique longue et de couleur blanche portée par les clercs, de l'évêque à l'enfant de chœur. L'aube est ainsi nommée à cause de sa couleur et trouve son origine dans la tunica talaris des Romains, tunique à longs pans, tombant jusqu'aux chevilles et fixée à la taille par un cordon.

L'aube se porte sous la chasuble, la chape ou la dalmatique.

► Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)

► Modèles Desmarais & Robitaille

[ici](#)



Modèle Desmarais & Robitaille [ici](#)

Cordon d'aube

Le cordon ou cingulum est mis immédiatement sur l'aube pour la serrer à la taille et, par-là, éviter que son ampleur gêne le prêtre dans ses mouvements. Le cordon est généralement blanc, mais il peut cependant suivre la couleur du jour et être de même teinte que l'ornement.

Chape

chape n. f.

• 1080; bas lat. *cappa* "capuchon", puis "manteau" → cape
1. Vx Cape. — (apr. 1250) Liturg. Long manteau de cérémonie, sans manches, agrafé par-devant. *Chape brodée. La chape de l'officiant. Chape de cardinal.*

Long manteau de cérémonie drapant tout le corps, constitué par une pièce d'étoffe de forme semi-circulaire, dont les deux pans sont maintenus, sur le devant, par des agrafes.

Portée en dehors de la messe, par les officiants lors des bénédictions solennelles, aux vêpres et lors des processions. La chape n'a aucune signification symbolique ; elle est portée par les simples clercs comme par les évêques.

▶ Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)

▶ Modèles Desmarais & Robitaille

[ici](#)



Chacier de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence.





Chasuble

chasuble n. f.

• 1138; bas lat. ° *casubula*, de *casula* "manteau à capuchon"

1. Vêtement sacerdotal en forme de manteau à deux pans, que le prêtre revêt par-dessus l'aube et l'étole, pour célébrer la messe.

Vêtement sacerdotal à deux pans et sans manches avec une ouverture pour la tête, que le prêtre revêt par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe.

La chasuble est très souvent brodée et sa couleur est fonction du temps de l'année liturgique. Elle s'accompagne toujours du voile de calice, de la bourse ou portefeuille, du manipule et de l'étole.

► Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)

► Modèles Desmarais & Robitaille

[ici](#)



Modèle Desmarais & Robitaille [ici](#)



Dalmatique

dalmatique n. f.

• XII^e; lat. ecclés. *dalmatica* "blouse en laine de *Dalmatie*"

1. Anciennt Riche tunique à manches amples et courtes des empereurs romains, de certains souverains et grands personnages.
2. Liturg. Chasuble réservée aux diacres. — Ornement de soie porté par l'évêque sous la chasuble.

Sorte de chasuble en forme de croix avec des manches courtes. Elle est portée par le pape et les diacres.



Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

Étole

étole n. f.

• *estole XII^e*; lat. *stola*, gr. *stolé* "longue robe"

1. Bande d'étoffe que l'évêque, le prêtre et le diacre portent au cou dans l'exercice de certaines fonctions liturgiques.

Echarpe portée par les diacres, les prêtres et les évêques sur l'aube ou le surplis. Autrefois portée en bandoulière par les diacres et croisée sur la poitrine pour les prêtres, elle est aujourd'hui simplement passée autour du cou.

Depuis le XVI^e siècle, elle adopte les couleurs de l'année liturgique. Pendant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, elle s'appelait orarium, du latin *os*, le visage, et consistait en un linge fin utilisé par les personnes qui parlaient en public pour s'essuyer le visage.

L'étole est confectionnée dans le même tissu que la chasuble dont elle est dépendante. Seule la croix du cou est obligatoire.

▶ Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)

▶ Modèles Desmarais & Robitaille

[ici](#)



Manipule

manipule n. m.

• 1380; lat. médiév. *manipulus*, dit aussi *mappula* "petite serviette"
Liturg. Bande d'étoffe que porte à l'avant-bras gauche le prêtre pour la célébration de la messe.

Bande d'étoffe de la même matière et de même couleur que la chasuble, portée au bras gauche par le prêtre, le diacre et le sous-diacre, du IX^e siècle jusqu'au concile Vatican II (1962-1965).

À l'origine, le manipule se portait sur la main gauche avant de remonter sur le même bras à partir du IX^e siècle. Il est réservé aux ordres majeurs* et ne se porte qu'avec la chasuble ou la dalmatique.

* Il y a deux groupes d'Ordres dans l'Église chrétienne : les Ordres mineurs et les Ordres majeurs. Un stade préliminaire conduit à chaque groupe (suite).



Manipule (dessus), étole (dessous).

Pallium

pallium n. m.

• 1190; mot lat. "manteau"

1 Liturg. Ornement sacerdotal en laine blanche brodée de croix noires, que le pape, les primats et les archevêques portent autour du cou.

À l'origine, le pallium était une robe grecque, omophorion, qui fut également introduite à Rome.

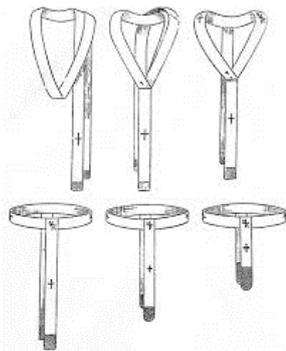
Dans sa forme chrétienne, au départ, la partie supérieure était un manteau court, fermé par des épingles et le pendant se trouvait devant. Longs à l'origine, les pendants se raccourcirent au fil du temps.

Il devint le signe distinctif du pouvoir papal et sacerdotal.

Vers le IV^e siècle cet ornement sacerdotal de laine blanche orné de six croix noires devint l'insigne honorifique des évêques après que son usage ait été concédé par le pape.

Actuellement, il est l'insigne du pape, des primats et des archevêques qui le portent autour du cou pendant les célébrations liturgiques. Le pallium ne doit pas être confondu avec l'étole, d'origine romaine, dérivée de la toge.

Le pallium symbolise la brebis égarée que le Sauveur rapporte au bercail. La laine provient de la tonte des agneaux bénis chaque année par le pape lors de la célébration de la fête de sainte Agnès (21 janvier).



Rochet

rochet n. m.

• XII^e; du frq. ° *hrokk* → *froc*

1. Ancienne tunique courte, au Moyen Âge.
2. Aube courte à manches étroites que portent certains dignitaires ecclésiastiques sous le mantelet.

Vêtement de chœur porté par les évêques et les prélats. Les chanoines portent également le rochet au chœur par indult*.

* Du latin *indultum*, ce terme de droit canonique désigne une dérogation à la loi accordée par le saint-Siège qui dispense du droit commun de l'Église catholique.

Le rochet a presque la même forme que l'aube : mêmes manches, même corps mais s'arrêtant à la hauteur des genoux.

► Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)



Surplis

surplis n. m.

• *sorpliz* v. 1170; adapt. lat. médiév. *superpellicium* "ce qui est sur la pelisse"

Vêtement de lin à manches larges, souvent plissé, que les prêtres portent sur la soutane, et qui descend à mi-jambe. *Surplis de prélat* → 1. rochet.

Aube raccourcie s'arrêtant à la hauteur des genoux. Pour les prêtres et les clercs, il doit être en toile de lin ; pour les chantres, les sacristains et les enfants de chœur, il est généralement en coton.

Le surplis se porte au chœur par-dessus la soutane.



Voile huméral

voile n. m.

• 1170 "rideau"; lat. *velum* · vélum
Morceau d'étoffe destiné à cacher.

huméral, ale, aux adj.

• 1541; du lat. *humerus*
Anat. Relatif à l'humérus

humérus n. m.

• XVI^e; lat. *humerus* "épaule"
Os long constituant le squelette du bras, de l'épaule au coude.

Longue bande de tissu ressemblant à un grand châle (env. 50 cm en largeur sur 250 cm en longueur), placée sur les épaules du prêtre ou du diacre qui prend en mains le Saint Sacrement.

L'huméral possède une large poche à chacune de ses extrémités où le célébrant introduit ses mains pour présenter l'ostensoir à l'adoration des fidèles.





Couleurs des temps liturgiques

En Occident, pour l'Église catholique, les couleurs des temps liturgiques sont les suivantes :

Les couleurs des temps liturgiques

Début de l'année liturgique :
1^{er} dimanche de l'Avent

Temps de l'Avent
(4 dimanches de l'Avent jusqu'à la veille de Noël)

Temps de Noël (fête de Noël, Épiphanie, baptême de Jésus)

Temps ordinaire
(du lendemain du baptême de Jésus à la veille du mercredi des Cendres, soit de 5 à 7 semaines selon les années)

2011

Novembre	
J 1	Paroisse
V 2	André
S 3	Christophe
L 4	Benoît
J 5	Édouard
Ma 6	André
S 7	Lucie
L 8	André
V 9	André
S 10	André
L 11	André
J 12	André
Ma 13	André
S 14	André
L 15	André
V 16	André
S 17	André
L 18	André
J 19	André
Ma 20	André
S 21	André
L 22	André
V 23	André
S 24	André
D 25	Noël
L 26	Étienne
D 27	André
L 28	André
V 29	André
Ma 30	André
S 31	Sylvestre

2012

Janvier	
D 1	Jour de l'an
L 2	Basile
Ma 3	Geneviève
Me 4	Eddy
J 5	Édouard
V 6	Malaine
S 7	Virginie
D 8	Lucien
L 9	Alix
Ma 10	André
J 11	André
J 12	André
V 13	André
S 14	André
D 15	André
L 16	André
Ma 17	André
Me 18	André
J 19	André
S 20	André
S 21	André
J 22	André
V 23	André
S 24	André
Ma 25	André
Me 26	André
V 27	André
S 28	André
D 29	André
L 30	André
Ma 31	André

Trinité

Mars	
J 1	André
V 2	André
D 3	André
Ma 4	André
J 5	André
S 6	André
S 7	André
D 8	André
L 9	André
Ma 10	André
Me 11	André
J 12	André
V 13	André
S 14	André
D 15	André
L 16	André
Ma 17	André
Me 18	André
J 19	André
V 20	André
S 21	André
D 22	André
L 23	André
Ma 24	André
Me 25	André
V 26	André
S 27	André
D 28	André
L 29	André
Ma 30	André
S 31	André

Fête de Pâques et temps pascal
(7 semaines, incluant l'Ascension, jusqu'au dimanche de Pentecôte, fête de la venue de l'Esprit Saint)

Temps ordinaire
(de la Pentecôte jusqu'à la veille du 1^{er} dimanche de l'Avent, soit de 23 à 29 semaines selon les années)

Fête du Christ-Roi

Carême (du mercredi des Cendres au soir du Jeudi saint)

SIGNIFICATION DES COULEURS :

- Le violet** exprime l'attente, le changement, la pénitence, la conversion. On le porte pendant les temps de l'Avent et du Carême.
- Le blanc** est le signe de la fête, de la lumière, de la joie. Le blanc est utilisé pour les temps de Noël et de Pâques et aussi pour toutes les fêtes du Christ, de Marie, des anges et des saints qui ne sont pas martyrs.
- Le vert** dit la vie, l'espérance. Il est utilisé pour les temps ordinaires.
- Le rouge** dit l'Amour, la passion, le martyre. Il est utilisé pour les fêtes de la Passion (Vendredi saint), de l'Esprit Saint (Pentecôte), des apôtres et de tous les saints martyrs.
- (Le noir, autrefois réservé aux offices des défunts, est remplacé depuis le Concile par le violet)**

Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

Le blanc

Le blanc signifie la joie, la résurrection du Christ. Utilisé pendant le temps pascal et pendant le temps de Noël.



Le rouge

Le rouge symbolise le feu (Pentecôte) et le sang (martyrs). Utilisé le dimanche de la Passion et le Vendredi saint, le dimanche de Pentecôte, aux fêtes de la Passion du Seigneur, aux fêtes de la naissance au ciel des Apôtres et des Évangélistes, et aux fêtes de martyrs.



Le vert

Le vert est la couleur du printemps et le signe d'espérance. Utilisé pendant le temps qu'on appelle "ordinaire", c'est-à-dire quand il n'y a pas de fête.



Le violet

Le violet qui était la couleur de la royauté et de la puissance est devenu couleur de pénitence et de prière profonde. C'est en effet dans la prière que se situe la véritable puissance du chrétien. Utilisé au temps de l'Avent et du Carême.



Le noir

Le noir utilisé pour les messes des défunts.



Le rose

Le rose est une couleur employée pour deux dimanches dans l'année. Ces deux dimanches ont conservé le nom de Gaudete (3^e dimanche de l'Avent) et de Laetare (4^e dimanche de Carême), car leur chant commençait par ces mots latins.

Ces deux dimanches étaient centrés sur la joie de la proximité du Seigneur et tranchaient sur le recueillement du Carême et de l'Avent, qui ne doit d'ailleurs pas être pris pour de la tristesse.



L'or

L'or peut être utilisé pour certaines grandes fêtes comme Pâques et Noël.



C'est ainsi que les énumère l'Institution générale du Missel romain (n° 308), qui laisse d'ailleurs aux Conférences épiscopales le soin d'entériner les coutumes locales ou d'adapter les normes générales. L'or, comme couleur des Solennités, et le bleu, comme couleur de la Vierge Marie, sont parfois utilisés en certains endroits.

Le cérémonial du cardinal de Noailles (1703) prescrivait cette couleur à Notre-Dame de Paris pour certaines grandes fêtes.

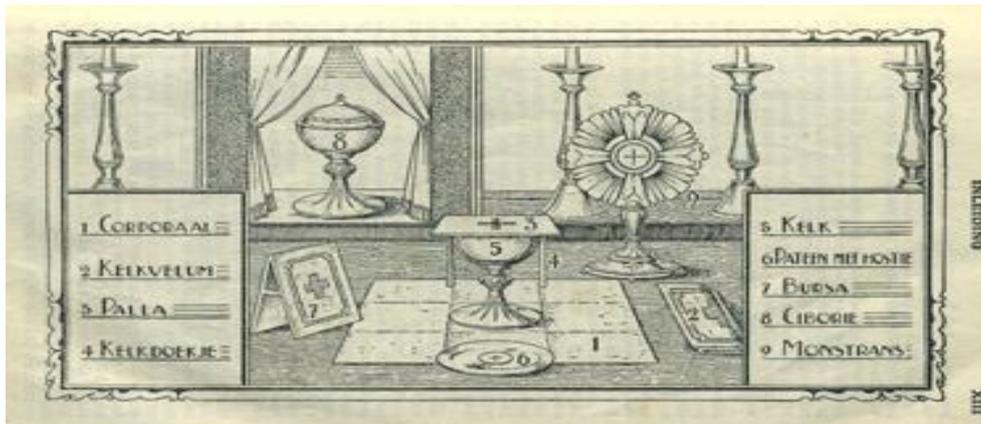
Détails de vêtements liturgiques





Glossaire des linges liturgiques

A découvrir le thesaurus de l'étonnante complexité du linge est des garnitures liturgiques sur le site de l'inventaire ([infos](#)) du Ministère de la Culture.



► Modèles I Sarti del Borgo Roma

[ici](#)

Parements

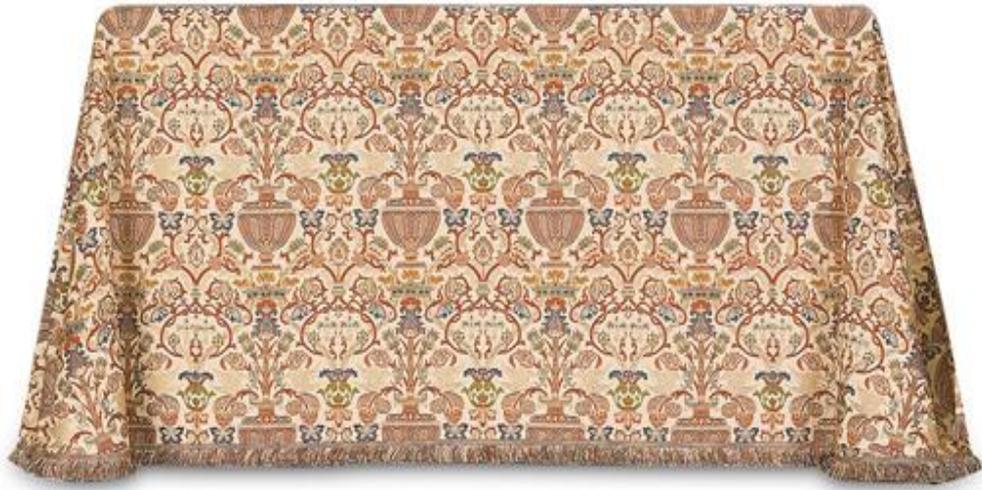
Voile d'autel



► Modèles de la maison Slabbinck

[ici](#)

Couvre autel



► Modèles de la maison Slabbinck

[ici](#)

Antependium

antependium n. m.

• lat. *antependium* composé de *ante* "devant" et *pendeo* "prendre"
Pièce de tissu ou de cuir, ou de tout autre matériau souple, servant de devant d'autel.

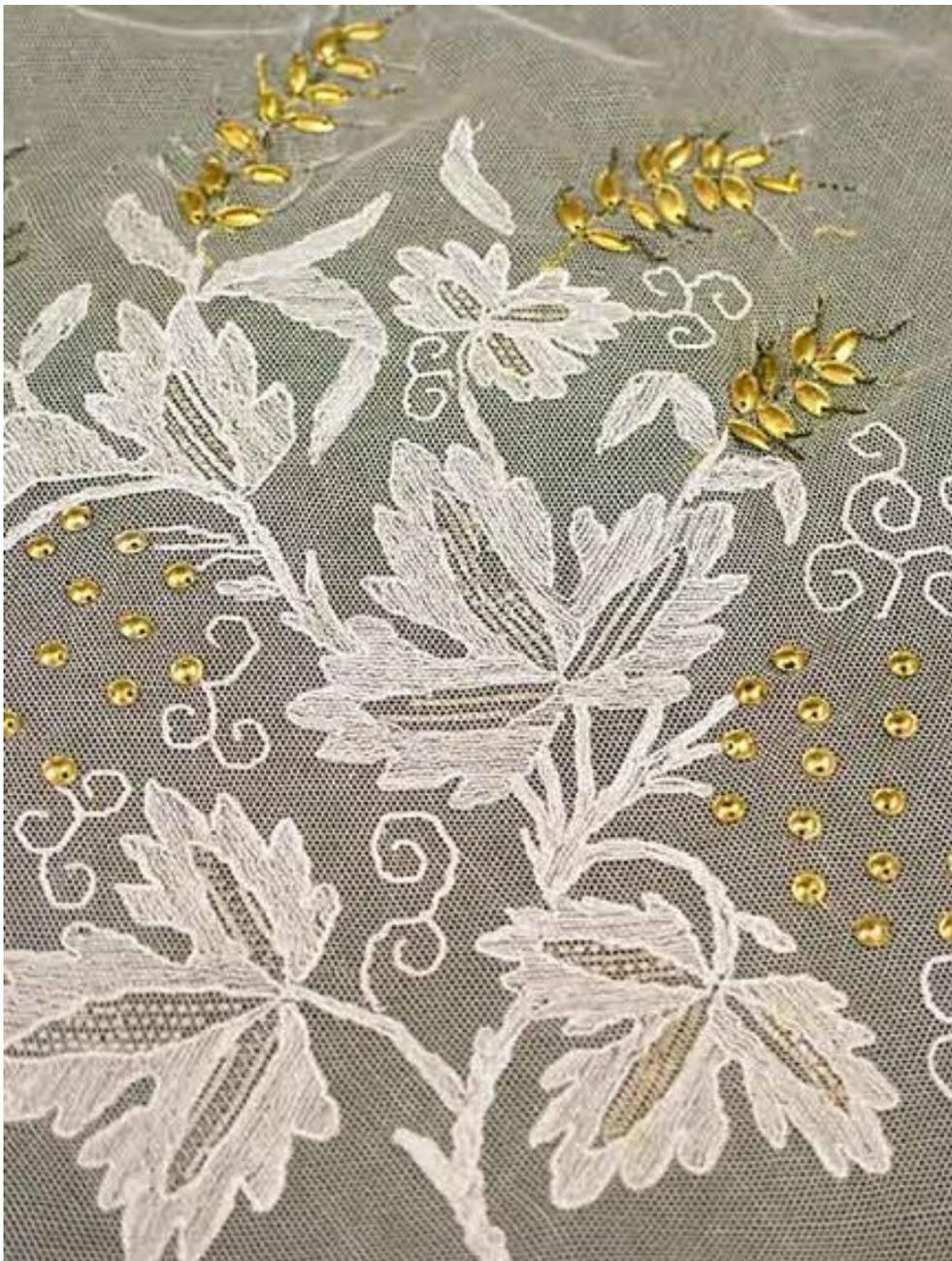
Voile, tapisserie, panneau, etc. précieux pendu devant (ante) l'autel, soit de façon habituelle, soit à l'occasion des fêtes. Cette coutume est ancienne (au moins dès le VII^e siècle).

► Diaporama Flickr

[ici](#)



Antependium, Straßburg um 1410; Wolle, Leinen, Seide.
Museum für Angewandte Kunst Frankfurt am Main [ici](#)



Linge d'autel

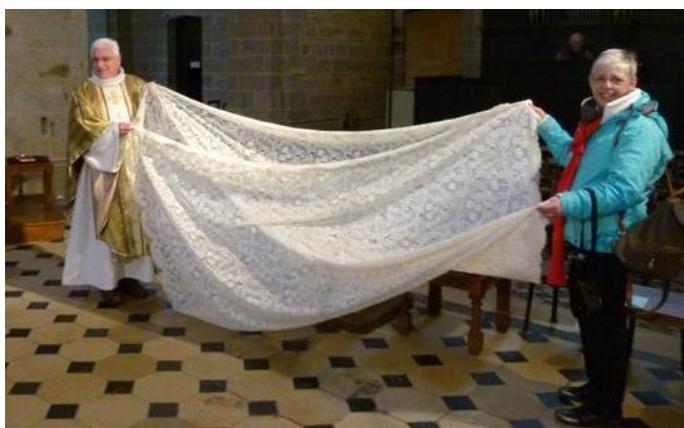
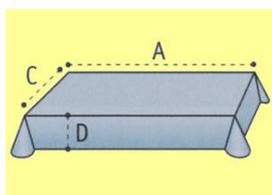
Nappe d'autel (dessus)

nappe n. f.

• *nape* v. 1170; lat. *mappa* "serviette de table"

Linge qui sert à couvrir la table du repas.

(1508) Liturg. *Nappes d'autel* : chacun des trois linges de lin ou de chanvre qui doivent recouvrir l'autel.



Abbaye Sainte Marie du Rivet - Gironde
Sœur brodant une nappe d'autel.

Confection et broderie à la main de vêtements et ornements liturgiques (Aubes, Étoles, Chasubles, Nappes, Voiles d'ambon...).

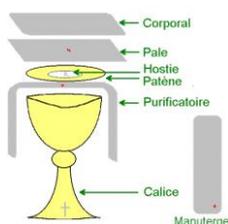
Les motifs sont élaborés à l'Abbaye du Rivet. Ils peuvent être figuratifs, symboliques, stylisés ou être recueillis dans le patrimoine des premiers siècles chrétiens.

- ▶ Abbaye Sainte Marie du Rivet [ici](#)
- ▶ Modèles de la maison Slabbinck [ici](#)

Bourse de corporal

Du latin bursa qui signifie "peau, cuir".

La bourse ou portefeuille est destinée à contenir le corporal dont le célébrant se sert pour le Saint Sacrifice de la messe. Il est formé de deux carrés en carton (env. 20 cm de côté) revêtus à l'extérieur d'un tissu de soie identique à celui de la chasuble et à l'intérieur d'une doublure assortie.



Corporal

corporal, aux n. m.

- déb. XIIIe; lat. ecclés. corporale, de corpus "corps" (de Jésus-Christ)

Liturg. cathol. Linge consacré, rectangulaire, que le prêtre étend sur l'autel au commencement de la messe pour y déposer le calice et la patène.

calice n. m.

• fin XII^e; lat. *calix, icis*, du gr. *kalux*

1. Vase sacré où se fait la consécration du vin, lors du sacrifice de la messe. *Couvrir le calice avec la patène, la pale.*

patène n. f.

• 1380; h. XIII^e; lat. *patena* "bassin, plat"

Vase sacré, petite assiette servant à l'oblation de l'hostie.

Le corporal est le linge blanc d'environ 40 à 50 cm de côté, portant une croix brodée en son centre et/ou d'une croix brodée au milieu d'un des côtés. On le pose sur la nappe d'autel, sous le calice.

Ce linge, le plus souvent carré, porte ce nom parce qu'autrefois l'on déposait directement sur lui l'hostie — le corps du Christ.

Le corporal peut avoir des dimensions lui permettant de couvrir tout l'autel, ceci en raison d'une plus large répartition des patènes et des calices dans la concélébration.

Pliage : haut sur milieu, bas sur milieu, gauche sur milieu, droite sur milieu.



► Modèles de la maison Slabbinck

[ici](#)

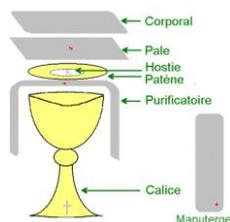
Pale

pale n. f.

• 1680; *palle* 1693; du lat. *palla* "manteau"

Liturg. cathol. Linge sacré, carré et rigide, dont le prêtre recouvre la patène et le calice pendant la messe.

Linge blanc rigide, de forme carrée, destiné à couvrir le calice à l'autel, afin d'éviter la chute de poussières à l'intérieur.



Purificatoire

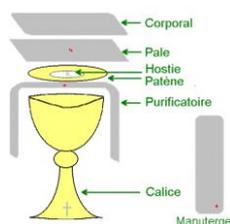
purificatoire n. m. et adj.

• 1610; lat. ecclés. *Purificatorius*

1. Liturg. Linge sacré destiné à la purification du calice, des doigts du prêtre. — Vase d'ablution où le prêtre lave ses doigts.

Le purificatoire est le linge blanc d'environ 40 cm x 30 cm de côté, portant une croix brodée en son centre. Il sert à nettoyer le calice.

Pliage : haut sur milieu, bas sur milieu, puis en deux.



Manuterge

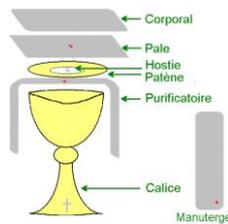
manuterge n. m.

- 1790; lat. médiév. *manutergium*, de *manus* "main" et *tergere* "essuyer"

Liturg. Linge dont se sert le célébrant pour s'essuyer les mains au moment du lavabo pendant la messe.

Le manuterge, de la même taille que le purificateur ou plus petit, porte une croix dans un de ses coins. Il sert à s'essuyer les mains au moment du lavabo.

Pliage : en accordéon puis en deux.



► Modèles de la maison Slabbinck

[ici](#)

Voile de calice

voile n. m.

- 1170 "rideau"; lat. *velum* → vélum

Morceau d'étoffe destiné à cacher.

Il est confectionné dans le même tissu que la chasuble dont il est dépendant. Il mesure environ 50 cm de côté et est habituellement muni d'une doublure assortie à celle de la chasuble.



► Modèles de la maison Slabbinck

[ici](#)

Voile de ciboire

ciboire n. m.

• *civoire* XII^e; lat. ecclés. *ciborium*; gr. *kibôrion* "fruit du nénuphar d'Égypte"

Vase sacré en forme de coupe où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion.

Il est confectionné dans le même tissu que la chasuble dont il est dépendant. Il mesure environ 50 cm de côté et est habituellement muni d'une doublure assortie à celle de la chasuble.



Proposition de lecture

Recueil de tous les costumes des ordres religieux
et militaires



L'édition originale des dessins enluminés de tous les costumes des ordres religieux et militaires avec textes manuscrits par Jacques Charles Bar (1740-1811), accompagnée d'un abrégé historique et chronologique, publiée à Paris chez l'auteur, 1778-1789 i.e., chez Lamy, 1795 or 6], comporte 56 livraisons, qui se relie en 6 vol. in-fol.

Selon Lipperheide, l'ouvrage était déjà presque terminé avec sa 51^e livraison (1789); les 5 dernières contenaient quelques planches et surtout les tables de chaque volume qui sont indispensables pour le classement des gravures avec leurs textes.

L'édition complète comporte 610 planches dont 6 gravures dans le volume cinq et 48 représentations des Mascarades monastiques et religieuses.

La collation des planches (erronée dans Cohen) est très laborieuse. Toutes les planches sont gravées et finement coloriées par Bar.

Ouvrage rare, aucun exemplaire complet n'ayant figuré au catalogue des ventes publiques depuis 1975. Cohen-de-Ricci 110ff (614 pl.), (avec collation erronée) ; Lipperheide 1848 (collation exacte - 600 pl.) ; Colas 209 (ca. 600 pl.) ; Cicognara 1569 (585 pl.).

- ▶ Ouvrage en ligne sur le site Gallica de la BnF [ici](#)
- ▶ Ouvrage consultable à la bibliothèque Forney (75004 Paris) [ici](#)

- - - o O o - - -

The Habit

A History of the Clothing of Catholic Nuns

Curiosity about nuns and their distinctive clothing is almost as old as Catholicism (and Christianity) itself. The habit intrigues the religious and non-religious alike from medieval ; maidens to contemporary schoolboys, to feminists and other social critics. (Yet all stand in fascination of a women in habit !)

This is the first book of its kind to explore the symbolism of this attire, *The Habit* presents a visual gallery of the diverse forms of religious clothing and explains the principles and traditions that created them.

From the clothing seen in an eleventh-century monastery to the garb worn by nuns on picket lines during the 1960s, habits have always been designed to convey a specific image or ideal.

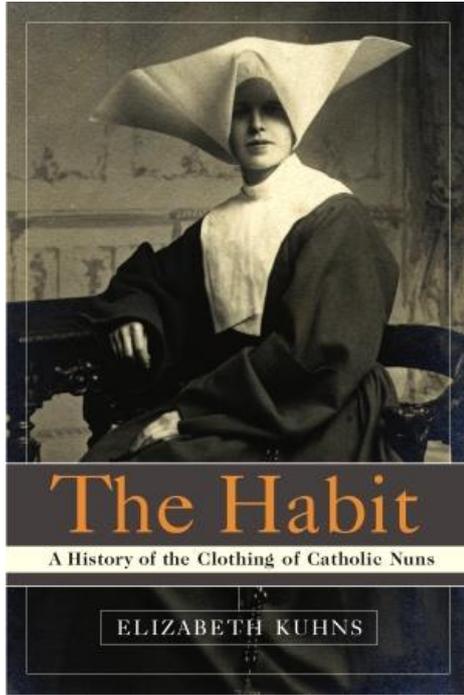
The habits of the Benedictines and the Dominicans, for example, were specifically created to distinguish women who consecrated their lives to God; other habits reflected the sisters' desire to blend in among the people they served.

The brown Carmelite habit was rarely seen outside the monastery wall, while the Flying Nun turned the white winged cornette of the Daughters of Charity into a universally recognized icon. And when many religious abandoned habits in the 1960s and '70s, it stirred a debate that continues today.

Drawing on archival research and personal interviews with nuns all over the United States, Elizabeth Kuhns examines some of the gender and identity issues behind the controversy and brings to light the paradoxes the habit represents. For some, it epitomizes oppression and obsolescence; for others, it embodies the ultimate beauty and dignity of the vocation.

Complete with extraordinary photographs, including images of the nineteenth century nuns' silk bonnets to the simple gray dresses of the Sisters of Social Service, this evocative narrative explores the timeless symbolism of the habit and traces its evolution as a visual reflection of the changes in society.

"If you ever needed proof that clothes make the woman, here it is. *The Habit* reveals why these distinctive garments still possess a sense of mystery and awe for us in the post modern world. Elizabeth Kuhns readable account chronicles the development of the habit, while pointing to the important witness of the veil in the future. Ms. Kuhns may just be a fashion prophetess. Bravo." - Raymond Arroyo EWTN News Director



The Habit

Auteur : Elizabeth Kuhns

Éditeur : Image; Reprint edition
(April 19, 2005)

ISBN : 978-0385505895

Format : 5.5 x 0.5 x 8.3 inches,
256 pages

Prix : 23,95 \$ (2015)

Clothing the Clergy

Virtue and Power in Medieval Europe, c. 800-1200

After initial ambivalence about distinctive garb for its ministers, early Christianity developed both liturgical garments and visible markers of clerical status outside church.

From the ninth century, moreover, new converts to the faith beyond the Alps developed a highly ornate style of liturgical attire; church vestments were made of precious silks and decorated with embroidered and woven ornament, often incorporating gold and jewels.

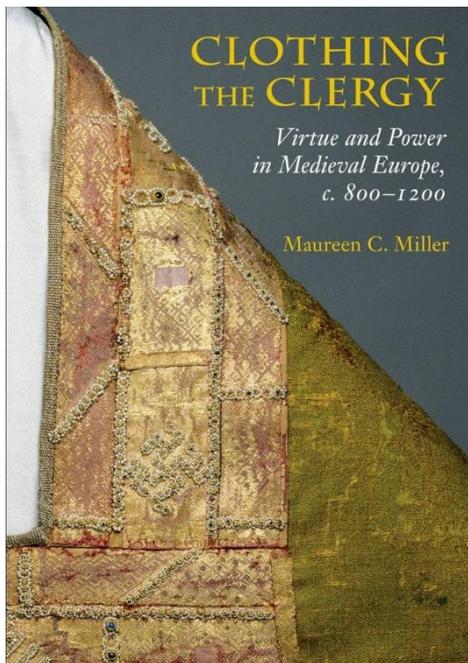
Making use of surviving medieval textiles and garments; mosaics, frescoes, and manuscript illuminations ; canon law ; liturgical sources ; literary works ; hagiography ; theological tracts ; chronicles, letters, inventories of ecclesiastical treasuries, and wills, Maureen C. Miller in *Clothing the Clergy* traces the ways in which clerical garb changed over the Middle Ages.

Miller's in-depth study of the material culture of church vestments not only goes into detail about craft, artistry, and textiles but also contributes in groundbreaking ways to our understanding of the religious, social, and political meanings of clothing, past and present.

As a language of power, clerical clothing was used extensively by eleventh-century reformers to mark hierarchies, to cultivate female patrons, and to make radical new claims for the status of the clergy.

The medieval clerical culture of clothing had enduring significance : its cultivation continued within Catholicism and even some Protestant denominations and it influenced the visual communication of respectability and power in the modern Western world.

Clothing the Clergy features seventy-nine illustrations, including forty color photographs that put the rich variety of church vestments on display.



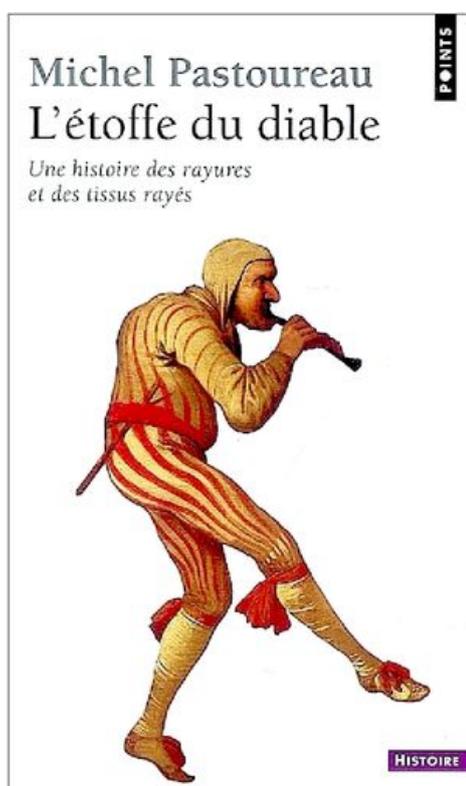
Clothing the Clergy
Auteur : Maureen C. Miller
Éditeur : Cornell University Press;
1 édition (May 6, 2014)
ISBN : 978-0801479434
Format : 9.9 x 7 x 0.9 inches,
304 pages
Prix : 89,95 \$ (2015, hardcover)

L'étoffe du diable

La rayure et les étoffes rayées sont longtemps restées en Occident des marques d'exclusion ou d'infamie. En furent notamment vêtus tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se situaient sur les marges de la société chrétienne ou bien en dehors : jongleurs, musiciens, bouffons, bourreaux, prostituées, condamnés, hérétiques, juifs, musulmans ainsi que, dans les images, le Diable et toutes ses créatures.

Sans faire aucunement disparaître ces rayures très négatives, l'époque romantique voit apparaître une autre forme de rayures, positives et liées aux idées nouvelles de liberté, de jeunesse, de plaisir et de progrès.

Dans les sociétés contemporaines, ces deux types de rayures cohabitent : celles des vêtements de prisonniers, de la pègre, des lieux dangereux et mortifères, et celles du jeu, du sport, de l'hygiène, de la mer et de la plage.



L'étoffe du diable

Auteur : Michel Pastoureau

Éditeur : Seuil - Histoire

Date de parution : janvier 2008

ISBN : 978 2 02 096820 1

Format : 11 cm x 18 cm, 185

pages, broché

Prix : 6 € (2012)

1274 - 1791



Carmes

